

chées de beaucoup d'autres semblables, sur d'autres points, elles montrent que l'élevage, qui est la véritable source de la prospérité économique présente et future de la Basse-Bretagne, était encore assez languissant à la fin du XVIII^e siècle.

Ce pays de chaumières, de seigle, de blé noir et de mauvais bétail était-il au moins plus boisé qu'aujourd'hui ? Il n'y a pas lieu de le penser.

Si les bois sont à peu près inexistant sur les terres du Relec, à Saint-Rivoal, ils sont rares et petits, à Brasparts; sur les terres du Parc, de Kerlidec et de Château Noir. On est surpris, au premier abord, de voir un « bois de haute futaye » signalé à la chapelle de Saint-Caduan, dans la prise de possession du manoir du Parc (1^{er} juillet 1723) ; mais la lecture du contexte fait voir qu'il s'agit seulement de quelques grands arbres qui ombrageaient le cimetière de la chapelle ; les vastes terres du Parc ne contiennent aucun autre bois. La rareté des bois, au XVIII^e siècle, est prouvée par le soin minutieux apporté à protéger ceux qui restaient. Il faut une permission spéciale de la maîtrise des eaux et forêts de Carhaix pour exploiter 12 pieds d'arbres à Kerlidec (13 décembre 1742) (1). A Château Noir, le 7 février 1777, le lieutenant de la maîtrise n'autorise à abattre 400 pieds d'arbres « déprés-sant », chênes, frênes, hêtres et châtaigniers, qu'à condition qu'on replantera aux mêmes endroits 500 jeunes arbres de bonne essence (2). Mais la Révolution ne prit pas les mêmes précautions ; la guerre navale entraîna la destruction de nombreux bois. Par ordre, on coupe les taillis de la commune de Brasparts, à partir du 29 ventôse an II (19 mars 1794) (3).

A ces traits essentiels de la vie économique de Brasparts au XVIII^e siècle, opposons ceux qui se détachent en pleine lumière, au commencement du XX^e.

(1) Arch. Finist. G. 515.

(2) Arch. Finist. G. 515.

(3) Arch. municip. Brasparts.